

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous allons reconstruire l'école Marie Bordas pour faire face aux besoins d'accueil des nouvelles populations scolaires de ce quartier du 8^e arrondissement. Nous allons disposer à terme d'un groupe scolaire qui aura tous les équipements d'une école moderne et pourra accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

En attendant, nous sommes obligés de délocaliser les enfants pendant les travaux, sur les écoles Péguy et Alain Fournier, dans lesquels sont en train d'être terminés des travaux, pour que cela se fasse dans de meilleures conditions.

Il y a eu un travail de concertation avec les parents d'élèves, sur l'organisation de la délocalisation, avec une enquête auprès de chaque parent sur ses besoins, ses horaires, permettant une organisation adaptée des déplacements en car et des activités périscolaires, de garderie ou d'étude.

Voilà donc ce que nous vous demandons d'approuver à travers cette implantation administrative de l'école Bordas, dans les écoles Charles Péguy et Alain Fournier.

Je voudrais remercier à mon tour les services, pour le travail minutieux qui a été réalisé pour ce faire.

Mme CHEVASSUS-MASIA Nicole : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, vous avez dit effectivement Monsieur l'Adjoint que les parents d'élèves ont été concertés. Bien évidemment, je ne connais pas beaucoup ce dossier, puisque je ne suis pas dans le 8^e arrondissement, mais les élus du 8^e et les personnes concernées m'ont chargée d'être l'interprète de cette intervention.

Ils me disent ceci : « Au-delà de l'implantation de l'école Marie Bordas vers les écoles Charles Péguy et Alain Fournier, c'est l'ensemble du projet de destruction/reconstruction de l'école Bordas qui nous interpelle. »

Des travaux s'imposaient certainement. Du fait d'un développement démographique mal anticipé sur les quartiers Moulin à Vent, Grand-Trou, Petite-Guille, cette école, située en zone CUCS, s'est révélée trop petite. La Ville a décidé de la raser et de reconstruire dans l'urgence sur le même site, avec la même emprise au sol (4.383 m²), pour accueillir 526 élèves (contre 251 à la rentrée 2010).

Les lieux sont, certes, contraints par la faible surface disponible au sol, mais de là à proposer une « cour » de récréation sur le toit de l'immeuble, où règnera une chaleur insupportable pour des enfants, dans un lieu déjà bien bétonné, vous ne reculez -on le sait bien- devant aucune audace architecturale !

Résultat : à vouloir passer en force, vous avez suscité une levée de boucliers : parents d'élèves, CIL et Conseil de quartier, qui sont vent debout contre ce montage aberrant !

Il y a de quoi ! « Zéro » concertation avec qui que ce soit pendant la phase d'élaboration. Ni les enseignants, ni les parents d'élèves, ni le Conseil de quartier, ni les associations d'habitants n'ont pu s'exprimer. Aucune précision n'a été donnée sur le périmètre scolaire de la nouvelle école. La présentation a été faite alors que vous aviez déjà tout bouclé –ce qui vous arrive souvent-, plaçant tout le monde devant le fait accompli.

Ces travaux entraînent aussi une délocalisation pendant deux ans, de 250 enfants vers les écoles Charles Péguy et Alain Fournier, avec tous les inconvénients qui y sont liés.

Alors, n'en rajoutez pas ! Ecoutez les représentants du quartier, écoutez les parents d'élèves. Ils ont des solutions à proposer. Prenez le temps d'étudier les alternatives possibles, pour que ce groupe scolaire Marie Bordas soit réhabilité, mais avec un effectif qui doit rester compatible avec les contraintes du site et de la réalité sociologique du quartier.

Nous nous abstiendrons sur ce dossier en vous laissant seul responsable de cette décision, une fois de plus unilatérale. Je vous remercie.

Mme BERRA Nora : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, cette délibération me donne l'occasion de revenir sur le projet de destruction et de reconstruction, sur le même site, de l'Ecole Marie Bordas dans le 8^e arrondissement.

Je rappelle et c'est un fait, que cette école qui accueille actuellement 250 élèves est devenue trop petite, effectivement, du fait d'un très fort accroissement de la démographie du quartier Moulin à Vent/Grand Trou.

La Ville de Lyon a donc élaboré un projet de construction d'une nouvelle école face à l'asphyxie des équipements actuels du quartier. Si l'idée même de construction peut séduire, comment ne pas s'alarmer devant un projet qui multiplie les aberrations.

Votre projet prévoit d'entasser 526 élèves sur un site inadapté, ce qui en fera l'un des groupes scolaires les plus peuplés de la ville, avec une particularité quand même, c'est que cette école se situe au sein d'un

quartier classé CUCS. Or, vous le savez l'école est la caisse de résonance de toutes les fragilités sociales, et plus qu'une autre, elle aurait mérité de faire l'objet d'un projet à taille humaine.

Le deuxième point que je voudrais soulever, c'est ce projet architectural qui me paraît incohérent, et qui paraît à l'ensemble des acteurs et des observateurs concernés, incohérent, et qui prévoit une école à étage dont la cour de récréation des maternelles sera placée sur le toit.

Alors quand on regarde ce qui se passe dans ce quartier, on se rend compte que finalement les terrains ne manquent pas puisqu'au regard de ce que construisent les promoteurs à travers les nombreux programmes, on aurait pu penser que des terrains auraient pu être dédiés à une école moderne et correctement dimensionnée.

Le troisième point que je veux soulever, c'est qu'il s'agit là d'un projet sans dessus dessous, dont les travaux vont durer deux ans, pendant lesquels les élèves du quartier seront éparpillés sur d'autres établissements et acheminés tous les matins, les midis, les soirs, par une noria de bus scolaires affrétés pour les besoins de la cause entre Marie Bordas et les deux autres établissements, avec une conséquence dramatique pour moi, c'est la fatigue des enfants, qui sont en classe de maternelle, ce qui m'interpelle vraiment. Et deuxième conséquence dramatique, c'est la rupture véritable du lien entre les parents et les enseignants dans une population fragile, puisque les parents vont attendre leurs enfants sur le site même de l'école Marie Bordas, donc déconnectés, effectivement du corps enseignant.

Quatrième point, c'est que ce projet évidemment, et ce n'est pas une nouveauté, s'assoit sur la démocratie locale, ce qui est votre marque de fabrique, tout le monde le sait : ni enseignants, ni parents d'élèves, ni conseils de quartiers, ni associations, ni même les syndicats n'ont mérité votre écoute.

Et votre méthode autoritaire atteint même un sommet lorsqu'il passe outre le vote du 8^e arrondissement qui n'a recueilli que 9 voix « pour » sur les 34 votants.

Monsieur Collomb, la politique de la ville n'est pas un jeu de lego ou de Monopoly, où l'on brade un quartier par ci, où on construit un autre par là. Il s'agit ici de construire une école, Monsieur le Maire, et votre choix se fait au mépris des intérêts des habitants et de leurs enfants, ce qui est bien sûr, à l'opposé d'une vision à long terme de la cité et des citoyens.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Je vais répondre, parce que là, ça fait beaucoup quand même !

Madame Chevassus, quand on ne connaît pas un dossier, on peut éviter d'intervenir dessus...

(Protestations de Mme Chevassus-Masia.)

M. FOURNEL Yves : ... c'est vous qui l'avez dit, ce n'est pas moi ! Sur ce dossier comme toutes les fois où nous avons un projet de nouvelle école, il y a trois temps de concertation :

- Un, au moment où nous réalisons le programme, où nous construisons le programme,

- Une étape, une fois que l'architecte a rendu sa première copie pour discuter de la proposition,

- Et une troisième étape au moment de la préparation des travaux pour organiser la vie pendant ceux-ci.

Dans cette école, comme dans les autres, nous avons réalisé les deux premières étapes et la réunion sur l'organisation de la délocalisation -je m'y suis rendu- s'est tenue et a débouché sur un accord avec les parents d'élèves sur les conditions de cette délocalisation.

Oui, il y a un problème de terrain sur ce secteur, mais quand ce dossier a été initié il y a deux ans et demi, quand nous avons fait une recherche de terrain avec le service foncier, aucun terrain, y compris ceux qu'on nous présentait comme libres aujourd'hui, n'étaient disponibles.

Or, ce n'est pas dans 10 ans que nous devons répondre aux besoins d'augmentation de la population scolaire, c'est dans les années à venir. On va déjà être juste du fait qu'on le fait aujourd'hui.

Le terrain ne permet pas de maintenir l'activité de l'école pendant les travaux. Nous sommes dans l'obligation de ce point de vue, de délocaliser. On pouvait le faire dans un espace public, mais qui n'est même pas très proche de l'école actuelle, sur une place, et tous les travaux d'installation provisoire pour reconstituer cette école, auraient été perdus.

Aussi en prenant la solution de l'accueil dans les écoles Péguy et Fournier, les travaux que nous réaliserons resteront acquis à ces écoles par la suite.

Nous mettons « le paquet » dans l'accompagnement des enfants aussi bien en terme de personnels, que de conditions créées pour permettre la rencontre des enseignants avec les parents, que ce soient dans les écoles d'accueil, ou à Philibert Delorme, où il est prévu de tenir des réunions de rencontre entre les enseignants et les parents.

Donc, je ne peux pas laisser dire, de ce point de vue, que la ville a fait n'importe quoi et qu'il s'agit d'une méthode autoritaire.

Concernant les terrains, nous y sommes toujours attentifs et vigilants, car cette école ne suffira pas, à terme, pour le Grand Trou, et il faudra réaliser un autre groupe scolaire et sans doute même un collège.

Donc, nous restons vigilants, nous surveillons les terrains qui ont été pointés par les Conseils de quartiers et les associations, mais ils n'étaient pas disponibles en temps utile pour faire face à l'augmentation.

Et que nous aurait-on dit si dans deux ou trois ans, il y aurait eu des gamins dans la rue faute de place. On nous aurait dit à ce moment-là que nous n'avions pas été prévoyants.

Quant à vous, Madame la Ministre, parler des CUCS quand l'éducation prioritaire est cassée avec les programmes Eclair ! Je vais vous envoyer sur les écoles qui vont perdre des classes à la rentrée, sur les maternelles qui ne vont plus accueillir les enfants de deux ans. Je crois que vous êtes très mal placée en temps que représentante du Gouvernement pour prendre la défense de l'éducation prioritaire ce soir.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Lyon Divers Droite et Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés se sont abstenus.)

(Adopté.)